

Décrochage scolaire : quel problème ?

Pierre-Yves Bernard,
maître de conférences
en sciences de l'éducation,
Centre de recherche en
éducation de Nantes,
université de Nantes.

Le décrochage scolaire¹ est devenu, en quelques années seulement, la principale désignation des problèmes du système éducatif en France. Il semble résumer l'ensemble des manquements de l'école à ses missions. Médias et responsables politiques utilisent de plus en plus le terme « décrocheurs » pour désigner tout à la fois des jeunes en situation d'échec scolaire, des jeunes désocialisés, de futurs chômeurs ou délinquants.

Pourtant, si l'on considère le décrochage scolaire comme l'inachèvement d'une scolarité secondaire complète,

force est de considérer que le problème ainsi identifié a connu une ampleur bien plus importante par le passé et qu'il diminue tendanciellement dans le temps. En 1980, 39 % des jeunes sortaient de l'école sans diplôme ou avec le seul brevet des collèges. Ils sont 15 % en 2012, ce qui est certes beaucoup, mais vraisemblablement amené à diminuer encore, comme l'indiquent les dernières données statistiques sur la question [1].

La réussite, rempart contre l'insécurité

En quoi le décrochage scolaire est-il aujourd'hui un problème ? Que doit-on attendre d'une action publique dans ce domaine ? Plusieurs éléments ont convergé au début du XXI^e siècle et ont favorisé l'émergence de la question du décrochage scolaire. Un premier facteur se situe au niveau des politiques européennes. Lors du sommet de Lisbonne, en mars 2000, les membres de l'Union européenne fixent un ensemble d'objectifs en matière d'éducation et de formation, dont celui de réduire les sorties précoces du système éducatif. Relancée en 2009, dans le cadre stratégique « Éducation et formation 2020 », la lutte contre le décrochage scolaire constitue une stratégie commune, déclinée de façon relativement diversifiée selon les contextes nationaux.

Un deuxième élément de contexte est constitué par le traitement de la question sécuritaire. Les phénomènes de violence dans les établissements des quartiers dits sensibles, les émeutes urbaines, tout comme l'exploitation médiatique et politique du thème de l'insécurité participent à placer la réussite scolaire comme rempart à la prétendue montée de la délinquance. À l'inverse, les ruptures de scolarité sont vues comme un ferment d'insécurité urbaine. C'est d'ailleurs sur ce couplage décrochage-délinquance que repose une partie des dispositifs mis en place dans le cadre des politiques de la ville, et ceci depuis les années 1980 [2].

C'est en s'appuyant sur les travaux de la Délégation interministérielle à la ville (DIV) et sur les décisions du Comité interministériel des villes (CIV)

du 20 juin 2008 que la question des jeunes de 16 à 18 ans sans diplôme est pour la première fois présentée comme celle du décrochage scolaire dans un texte gouvernemental (Plan Espoir banlieues, décembre 2008).

Enfin, l'action menée par le Haut-Commissariat à la jeunesse, en 2009, a également joué un rôle important dans la mise à l'agenda du décrochage scolaire. Le programme qu'il met en place s'inspire largement du rapport *Au possible nous sommes tenus. La nouvelle équation sociale* (2005) et de l'action menée par Martin Hirsch au sein de l'Agence nouvelle des solidarités actives (Ansa), créée en 2006. Ce texte inspire un certain nombre d'expérimentations lancées en 2009, dans le cadre du Fonds d'expérimentation pour la jeunesse (FEJ). Dans les appels à projet, l'expression « décrochage scolaire » est dorénavant explicite et se substitue à celle des « jeunes non qualifiés ».

Une question d'actualité à traiter

À partir de 2008 s'est donc ouverte une fenêtre d'opportunité favorable à la mise à l'agenda du décrochage scolaire. On peut considérer celle-ci comme la scolarisation d'un problème jusque-là défini dans les termes de la qualification professionnelle [3]. Déclarations, textes officiels et programmes d'action inscrivent les termes « décrochage » et « décrocheurs » dans le vocabulaire des politiques éducatives, du discours de Nicolas Sarkozy en Avignon, le 29 septembre 2009, qui déclare vouloir « mener une guerre sans merci contre le décrochage », au plan de lutte contre le décrochage scolaire présenté par Najat Vallaud-Belkacem, le 21 novembre 2014.

L'ESSENTIEL

- La lutte contre le décrochage est très focalisée sur l'intervention au moment où le décrochage se déclenche. Après repérage, divers acteurs accompagnent l'élève pour éviter que le décrochage ne se pérennise.
- Cette approche consacre une place insuffisante à ce qui se passe en amont, dans les parcours des jeunes les plus fragiles.
- Enquête auprès des décrocheurs.



rents décrochage » chargés d'identifier les élèves en risque de rupture. Ils travaillent en partenariat avec les professionnels des missions de lutte contre le décrochage scolaire (MLDS). Les solutions proposées aux jeunes en matière de formation s'organisent dans le cadre d'un réseau territorial d'établissements et d'acteurs, les réseaux Formation qualification emploi (Foquale).

S'intéresser au parcours des jeunes les plus fragiles

Le rapide survol des mesures prises en quatre ans peut laisser le lecteur impressionné par l'inventivité manifestée en matière de structures. Il ne faut pas s'y tromper : au-delà de la profusion des sigles, assez caractéristique des politiques publiques françaises, ces actions portent sur un espace relativement délimité entre prévention et réparation. Cette dernière est largement prise en charge par les missions locales et les dispositifs régionaux de formation continue destinés aux jeunes faiblement qualifiés. Quant à la prévention, elle reste embryonnaire. Entre les deux, il ne subsiste que l'étroit domaine de l'intervention au moment où le décrochage se déclenche. D'où ce focus mis sur le repérage et la coordination des acteurs divers que le jeune est susceptible de rencontrer quand il est en rupture. D'où également le peu de cas laissé dans ces politiques à ce qui se passe en amont dans le parcours des jeunes les plus fragiles.

Or, un jeune sur six sort de l'école sans avoir obtenu un diplôme de fin d'études secondaires. Quand on s'intéresse aux parcours de ces jeunes, on voit à quel point leur décrochage résulte d'un processus engagé parfois très tôt dans leur scolarité. Il en résulte un rapport à l'école peu étudié dans les réflexions actuelles sur le décrochage scolaire. À ce sujet, avec Christophe Michaud nous avons réalisé en 2013 une enquête quantitative auprès de ces jeunes (enquête publiée en 2014). Âgés de 18 ans en moyenne, ce sont plus souvent des garçons (57 %) que des filles (43 %), issus fréquemment de milieux populaires : moins de 10 % sont enfant de cadres. Au-delà de la diversité des parcours qui les ont menés à interrompre leurs études, ils expriment très majoritairement une lassitude,

Cette mise à l'agenda s'accompagne d'une normalisation en termes de définition et de mesures. Les textes proposent ainsi de définir un périmètre d'action. Ce sont les jeunes qui ayant entamé une formation secondaire l'interrompent sans avoir obtenu le diplôme correspondant (baccalauréat ou certificat d'aptitude professionnelle – CAP).

Repérer les « décrocheurs » et intervenir tôt

Les dispositifs mis en place se rapportent essentiellement à trois axes : repérer les jeunes en situation de décrochage scolaire, développer des réseaux d'acteurs, intervenir au plus

tôt dans la mise en œuvre d'accompagnements pour les jeunes repérés. Les plateformes de suivi et d'appui aux décrocheurs (PSAD) sont ainsi créées sur une base territoriale pour coordonner les actions de l'Éducation nationale, de l'enseignement agricole, des missions locales et des collectivités territoriales.

Pour identifier les jeunes sans solution d'accompagnement, ces structures disposent des données issues du croisement de différentes bases (système interministériel d'échanges d'informations – SIEI). Au niveau des établissements secondaires sont mis en place des groupes de prévention du décrochage scolaire (GPDS) et des « référé-

que résume assez bien la formule « *marre de l'école* », souvent rencontrée dans les réponses données. Les réponses collectées expriment toutefois différentes

postures. Il y a pour nombre d'entre eux une situation de souffrance face à l'accumulation de difficultés de tous ordres. Cette partie de la population des « décrocheurs » court un risque de désocialisation d'autant plus important qu'ils disposent de très faibles ressources familiales. Mais on trouve également parmi ces jeunes la volonté de se réaliser d'une autre façon, en dehors de l'école, et plus particulièrement par le travail. Il est frappant que, dans cette enquête, un des items sur lesquels les jeunes interrogés expriment le plus d'adhésion pour expliquer leur décrochage est « *je voulais exercer une activité professionnelle* » [4].

Monde scolaire perçu comme indifférent

Une forte distance les sépare de l'école, et notamment de sa fonction première de transmission d'une culture. Comme le dit un jeune qui parle de sa rupture, « *les études manquaient de concret* ». Le ressentiment exprimé sur la forme scolaire s'appuie souvent sur le regret de ne pas avoir pu recevoir un enseignement des apprentissages plus concret. De ce fait, ils perçoivent le monde scolaire comme étranger, voire hostile, ou tout au moins indifférent à leurs difficultés.

Ce sentiment d'étrangeté s'appuie souvent sur la distance sociale qui les sépare de ce que l'école légitime. De fait, la probabilité de sortir de l'école sans diplôme des enfants d'ouvriers est quatre fois plus élevée que celle des enfants de cadres [5]. Le décrochage scolaire constitue l'une des facettes de la question des inégalités sociales en France. Pour autant, le décrochage scolaire n'est pas vécu par ces jeunes comme une fatalité attachée à leur condition sociale, mais plutôt comme une injustice ou une incompréhension de la part de l'institution. Et, par ailleurs, la question du décrochage ne se réduit pas à une question de distance sociale. Dans notre enquête, 18 % des jeunes interrogés sont enfants de cadres et de professions intermédiaires.

« ILS PERÇOIVENT LE MONDE SCOLAIRE COMME ÉTRANGER, VOIRE HOSTILE, OU TOUT AU MOINS INDIFFÉRENT À LEURS DIFFICULTÉS. »

Quoiqu'il en soit, malgré la volonté affirmée des jeunes en situation de décrochage de s'en sortir dans tous les sens du terme (sortir de l'école et sortir de leurs difficultés), ils s'exposent à des parcours très précaires. Certes, l'existence de nombreux dispositifs permet de les accueillir et de les accompagner dans ces parcours, encore que l'on constate souvent un temps de latence très long entre la rupture scolaire et le recours à ces dispositifs (voir article de P. Goémé et M.-A. Hugon dans ce même numéro), et qu'on ne sache pas grand-chose de la façon dont les jeunes s'en saisissent.

Éliminés dans le cadre de la compétition scolaire

Le décrochage scolaire est finalement l'expression d'un nœud de contradictions. D'un côté, les structures sociales imposent une norme scolaire que nombre de jeunes peinent à satisfaire. De l'autre, l'institution éducative ne répond pas à leurs attentes et fonctionne encore largement sur un principe de compétition qui les élimine. Exprimé différemment, les logiques d'action d'une partie de la jeunesse ne trouvent pas leurs possibilités de

réalisation dans une société entièrement structurée autour de la réussite scolaire. Si l'on veut être optimiste, on peut envisager la réduction progressive du problème grâce à la juxtaposition de parcours spécifiques permettant à tous de trouver une voie de réussite.

Dans une perspective plus pessimiste, et certainement plus réaliste, on peut craindre que la transformation de cette norme scolaire, à laquelle contribue la politique de lutte contre le décrochage scolaire, aboutisse à déplacer la question du décrochage vers l'enseignement supérieur. Déjà, l'augmentation du nombre de bacheliers professionnels inquiète quant à leurs possibilités de réussite en parcours de brevet de technicien supérieur (BTS) et encore plus à l'université. La part des bacheliers professionnels inscrits à l'université qui obtiennent leur licence en quatre ans ne dépasse pas 5 % [1]. Et tous baccalauréats confondus, 20 % des étudiants quittent leur formation supérieure sans diplôme [6]. Le décrochage dans l'enseignement supérieur : une problématique en construction ? ■

1. Cet article est une version résumée et remaniée du texte : Pourquoi considérer le décrochage scolaire comme un problème ? *La Vie des idées*, 21 avril 2015. En ligne : <http://www.laviedesidees.fr/Pourquoi-considérer-le-decrochage-scolaire-comme-un-problème.html>

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

[1] Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (Dépp). *Repères & références statistiques sur les enseignements, la formation et la recherche*. Paris : Dépp, 2015 : 405 p. En ligne : http://cache.media.education.gouv.fr/file/2015/67/6/depp_rers_2015_454676.pdf

[2] Denantes J. Échouez d'abord, on s'occupera de vous ensuite. *Actualité de la formation permanente*, mars-avril 2008, n° 210 : p. 55-61.

[3] Bernard P.-Y. *Le Décrochage scolaire*. Paris : Puf, coll. Que sais-je ?, 2015 : 128 p.

[4] Bernard P.-Y., Michaut C. « Marre de l'école » : les motifs de décrochage scolaire. *Les Notes du CREN*,

mars 2014, n° 17 : 9 p. En ligne : http://www.cren.univ-nantes.fr/67959790/0/fiche___pagelibre/

[5] Afsa C. Qui décroche ? *Éducation & formations*, décembre 2013, n° 84 : p. 9-19. En ligne : http://cache.media.education.gouv.fr/file/revue_84/44/1/DEPP_EetF_2013_84_qui_decroche_294441.pdf

[6] Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). *Regards sur l'éducation 2013 : panorama*. Paris : éditions OCDE, 2013, 74 p. En ligne : <http://www.oecd-ilibrary.org/docserver/download/9613042e.pdf?expires=1462207516&id=id&accname=guest&checksum=117651C3B6F24585BC4FD92FC788F635>